

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

RÈGLEMENT 803-01-11

Lors de l'assemblée du Conseil tenue le 7 novembre 2011, la Municipalité de Piedmont a adopté le règlement portant le numéro 803-01-11, règlement sur la tarification pour l'utilisation d'un bien, service et/ou activité de la municipalité, certificats et permis.

Ledit règlement a été approuvé comme suit :

Avis de motion : 3 octobre 2011

Adoption du règlement : 7 novembre 2011

Le présent règlement est disponible et quiconque est intéressé peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, soit du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h 30 et 16 h 30.

DONNÉ À PIEDMONT, CE 9^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2011.

Gilbert Aubin
Greffier